Image not found or type unknown

Réparation mur mitoyen coté copropriété

Par **maitre renard**, le **22/06/2011** à **14:42**

Bonjour,
nous venons d'acheter une maison avec un mur mitoyen donnant sur une copropriété de plusieurs immeubles. Nous avons rénové le mur du coté de notre jardin mais hier des représentants des propriétaires sont venus chez moi pour me demander de réparer le mur du coté de la copropriété (qui est en fort mauvais état).
Est-ce a moi de le faire réparer, devons nous partager les frais avec la copropriété ou alors est-ce uniquement le problème de mes nombreux voisin.
pouvez-vous m'aider a y voir plus clair, s'il vous plait?
Merci :) !

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés